

FORMATIONS CAE

Environnement - Qualité- Santé & Sécurité

Catalogue de formations 2019



CAE - Environnement & Sécurité - Agence de Metz
8 rue Clovis
57000 METZ

Personne à contacter : Edwige GRZESKOWIAK

Tél. : 09 83 75 31 22

Mél. : contact@cae-conseils.fr

Site : <http://www.cae-conseils.fr>

Formation inter et intra entreprises !



CAE est partenaire d'ADALIE FORMATION pour vous proposer des formations inter-entreprises ! Consultez-nous pour connaître les dates des prochaines sessions de formations en inter-entreprises.



Notre objectif formation est d'allier l'efficacité de la formation à votre besoin.

Les formations proposées dans ce catalogue s'appuient à la fois, sur la capacité des ingénieurs formateurs à associer, connaissances théoriques et mise en application pratique sur des projets de terrain, par le biais d'exercices, ou de travaux pratiques. Notre méthodologie d'apprentissage repose sur une pédagogie adaptée aux besoins des participants, selon l'objectif et le type de formation, et a pour but une mise en application rapide des compétences acquises.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre bureau d'études pour créer votre programme de formation sur-mesure ou pour toutes informations spécifiques (tarifs en vigueur,...).

L'équipe CAE



ALINE DUMAS

Chargée de missions QSE

Auditeur ICA QSE Intégré v2015
Ingénieur conseil depuis 15 ans
Formateur QSE

DUMAS Aline

- Ingénieur conseil depuis 15 ans
- Formateur QSSE
- Auditeur ICA QSE AFNOR certificat n° 15584
- BAC + 5, en Chimie de l'Environnement et du Développement Durable



ICA QSE 2015 n°15584
Certifié par AFNOR Certification



THOMAS GRZESKOWIAK

Directeur

Ingénieur conseil QSE depuis 18 ans
Conseiller ADR depuis 10 ans
Formateur QSE

GRZESKOWIAK Thomas

- Ingénieur conseil QSE depuis 18 ans
- Conseiller ADR depuis 10 ans
- Formateur QSSE
- Créateur du bureau d'études CAE en 1998
- BAC + 5, Environnement et risques industriels, ENSIL de Limoges.



SOMMAIRE

Formations Environnement 5

cae101	Sensibilisation à l'Environnement	7
cae102	Approche sur les pollutions : eau / air / sol	8
cae107	Gestion des déchets	9
cae108	Réglementation environnementale	10

Formations Sécurité 13

cae203	Identification des risques au travail	13
cae204	Réglementation Santé - Sécurité	14
cae215	Plan de prévention	15
cae202	La réglementation du transport de matières dangereuses	16
cae208	Risque chimique	17
cae216	Le référent sécurité	18
cae217	Réglementation Seveso III	19
cae214	POI & PPI	20

Formations management Qualité Sécurité Environnement - QSE 23

cae401+	Révision de la norme ISO 14001 :2015	24
cae401	Construire un système de management ISO 14001 : 2015	25
cae403+	Révision de la norme ISO 9001:2015	26
cae404	Construire un système de management de l'énergie ISO 50001:2018	27
cae405	Système de management : QSE	28
cae402+	Révision de la norme Santé-Sécurité ISO 45001:2018	29
cae406	Auditeur interne	30

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 101

Sensibilisation à l'environnement

Objectifs et compétences visées : Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques environnementales - Prendre conscience des enjeux environnementaux dans l'entreprise - Comprendre et utiliser le vocabulaire adéquat en matière d'environnement.

Public/prérequis : Tout public (10 personnes max) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur et remise d'un support de cours en fin de formation.

La présentation des grands impacts tels que l'effet de serre, les pluies acides, le réchauffement climatique..., lors d'une sensibilisation, permet d'expliquer le lien entre ces phénomènes connus et les propres impacts de toute entreprise au quotidien. L'information et la sensibilisation de chaque employé, aux orientations environnementales de l'entreprise, permet d'impliquer le personnel et de faire évoluer les pratiques. C'est une exigence de la norme ISO 14001 : comprendre ses impacts environnementaux dans son travail quotidien.

CONTENU : SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

- **LA NOTION D'ENVIRONNEMENT**
 - Description des éléments : eau / air / sol / biodiversité
 - La pollution
 - Les sources de la pollution
 - Les conséquences de la pollution
 - Les solutions de traitement
 - Les déchets
 - Le traitement
 - L'élimination
 - La valorisation
 - Développement Durable et énergies alternatives
 - Les changements climatiques
- **LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME)**
 - Pourquoi un système de management environnemental ?
 - La norme ISO 14001
 - Vocabulaire et définitions
- **LA MISE EN PLACE DU SME DANS L'ENTREPRISE**
 - La politique environnementale
 - Organisation du management - Qui participe ?
 - Les principaux documents de votre organisation
 - Exemple concret de mise en place : une thématique (tri des déchets,...)

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

Approches sur les pollutions : eau - air - sol...

2 jours | 14 heures

Réf. : cae 102

Objectifs et compétences visées : connaître les origines de la pollution de l'eau de l'air et du sol. Assurer le suivi des rejets lié à l'exploitation des différents process sur les sites industriels.

Public/pré requis : Tout public (10 personnes max) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation.

La formation permet à chaque personne ayant une activité en rapport avec la protection de l'environnement de développer ses connaissances en matière de pollution Eau/Air/Sol. Cette approche amène à comprendre et à utiliser le langage professionnel de l'environnement, à approfondir les mécanismes générateurs de pollutions, et enfin à connaître les moyens actuels d'estimation, d'analyse et de traitement des pollutions.

CONTENU : APPROCHE SUR LES POLLUTIONS : EAU - AIR - SOL...

■ LA DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS

- L'eau (cycle, acteurs, utilisations)
- L'air (composition, acteurs)
- Le sol (définitions)

■ LA POLLUTION DE L'EAU, LES CONSÉQUENCES ET SOLUTIONS DE TRAITEMENT

- Principales sources de pollution / Les eaux usées
- Les conséquences : sanitaires, écologiques et économiques...
- Les méthodes de traitement (physico-chimiques, biologiques, chimiques, métrologie...)
- Le principe de l'auto-surveillance / La responsabilité des entreprises

■ LA POLLUTION DE L'AIR, LES CONSÉQUENCES ET SOLUTIONS DE TRAITEMENT

- La définition de la pollution atmosphérique
- Les conséquences et effets
- La surveillance de la qualité de l'air / Les procédures d'alerte
- Les procédés de traitement (filtres, neutralisation, réduction, ...)

■ LA POLLUTION DU SOL, LES CONSÉQUENCES ET SOLUTIONS DE TRAITEMENT

- L'origine des polluants / Le type de pollution
- La gestion des sites pollués en France
- Les conséquences
- Les traitements : avantages & inconvénients (physique, thermique, chimiques, biologique)

■ LES ÉNERGIES ALTERNATIVES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Énergies alternatives : biomasse, énergie hydraulique, photovoltaïque/thermique, éolienne, géothermique...

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

1 jour | 7 heures

Gestion des déchets en entreprise

Réf. : cae 107

Objectifs et compétences visées : Connaître les obligations réglementaires en matière de déchets - Pouvoir organiser en interne sa gestion des déchets - Assurer le suivi de l'organisation établie.

Public/prérequis : Tout public (10 personnes max) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation.

Toute activité industrielle génère une production de déchets pour lesquels l'exploitant est tenu de mettre en place une politique de gestion au travers des choix de collecte, de traitement et de valorisation conformément à la réglementation. La formation permettra aux participants de maîtriser cette réglementation et de connaître les démarches administratives, pour certains types de déchets industriels, jusqu'à la mise en œuvre de solutions particulières lors de leur manipulation et de leur élimination.

CONTENU : GESTION DES DÉCHETS EN ENTREPRISE

■ LES DÉFINITIONS RELATIVES AUX DÉCHETS

- La réglementation / La nomenclature des déchets
- Le transport des déchets
- Le transport de marchandises dangereuses selon l'ADR
- La réglementation spécifique de certains déchets : PCB, fluides frigorigènes,...
- Les réglementations spécifiques : arrêté préfectoral, transport transfrontalier des déchets

■ L'ORGANISATION INTERNE

- Diagnostic de la gestion des déchets / Le choix des filières de traitement
- Le choix des contenants / Le lieu de stockage sur site
- L'information et la formation du personnel
- Les autres aspects liés à la gestion des déchets : plan de prévention, protocole de sécurité,...

■ LE SUIVI DES DÉCHETS : LE CONTRÔLE DES CIRCUITS DE TRAITEMENT

- Les bordereaux de suivi des déchets
- Le registre déchets
- La déclaration annuelle des activités polluantes

■ L'ÉLIMINATION ET LE RECYCLAGE : LES DIFFÉRENTS TYPES ET LEUR FONCTIONNEMENT

- Les différents types d'installation
- Les installations existantes en Région

■ EXERCICES

- Cas pratiques tout au long de la journée : exercice en groupe de détermination de la filière adaptée pour une liste de déchets, remplir un bordereau de suivi des déchets, ...

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

La réglementation environnementale

2 jours | 14 heures

Réf. : cae 108

Objectifs et compétences visées : Former les stagiaires aux problématiques réglementaires liées aux entreprises soumises à la réglementation des ICPE*.

Public/pré requis : Tout public (10 personnes max) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et étude de cas pratiques pour une vision très opérationnelle de la réglementation ICPE.

Cette formation apporte une lecture détaillée de la réglementation afférente aux ICPE. Les participants seront capables d'assurer une gestion efficace de ce type d'installations. L'enjeu est de mener à bien les projets de développement industriel en tenant compte des contraintes environnementales et d'anticiper l'incidence, sur les activités et/ou projets, des évolutions récentes et à venir de la nomenclature et de la réglementation des ICPE.

CONTENU : LES ENTREPRISES ICPE ET LEURS EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

- **LA HIÉRARCHIE DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES**
 - Le droit européen
 - Le système national pyramidal
 - Les actes réglementaires
- **LES SOURCES DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT**
 - Les enjeux et les grands principes à prendre en compte
 - Le code de l'Environnement / Les acteurs de la prévention
- **MAÎTRISER LA LÉGISLATION DES ICPE**
 - Textes spécifiques aux ICPE
 - Les régimes d'exploitation : Déclaration, d' Enregistrement, Autorisation...
 - Vie d'une installation dite ICPE / Les procédures administratives
 - La classification des substances et des mélanges
- **LES SOURCES DOCUMENTAIRES**
 - Les sources officielles
 - Les sources complémentaires
 - Mise en pratique de recherche sur Légifrance
- **LA CLASSIFICATION DES MÉLANGES**
 - Ancien et nouveau système
 - Règlement CLP en liaison avec le classement ICPE
- **LES RÉGLEMENTATIONS THÉMATIQUES**
 - Eau, Air, Déchets, Bruit, Milieux naturels, Faune / Flore
- **LA MISE A JOUR DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES**
 - Méthodologie de travail : ordonner, hiérarchiser les textes, la veille réglementaire
 - Audit de conformité réglementaire : arrêtés préfectoraux, ministériels...

■ LES RESPONSABILITÉS ET INFRACTIONS SPÉCIFIQUES À L'ENVIRONNEMENT

- Principe pollueur-payeur
- Responsabilité civile, pénale et administrative
- LRE - Loi Responsabilité Environnementale
- Notion de faute ou de négligence
- Infractions liées au fonctionnement de l'installation
- Mesures financières à envisager pour la prévention ou la réparation des dommages environnementaux

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas



1 jour | 7 heures

Réf. : cae 203

Identification des risques au travail

Objectifs et compétences visées : Apprendre à identifier les risques présents dans son environnement de travail et les décrire - Cette formation doit permettre aux stagiaires (responsables) de réaliser l'évaluation des risques de leurs secteurs respectifs.

Public/prérequis : Responsables et techniciens environnement, sécurité et qualité (maximum 10 pers.) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation.

Toute activité professionnelle est source potentielle de risques santé-sécurité pour les salariés, les sous-traitants, les installations ou même les visiteurs. L'identification des situations à risques est la première étape pour permettre leur prise en charge et pour mieux déployer une démarche de prévention et de réaction concernant ces situations à risque, depuis leur identification jusqu'aux propositions pour construire un plan d'action : permettre de mieux manager vos risques au quotidien et sur le long terme.

CONTENU : IDENTIFICATION DES RISQUES AU TRAVAIL

■ LA DÉFINITION DU RISQUE

- Quelques définitions
- La gravité et la probabilité

■ LA VULNÉRABILITÉ DU CORPS HUMAIN

- Mécanique / Électrique / Thermique
- Face aux substances chimiques, biologiques & toxiques
- Physique

■ PRÉSENTATION DE DIFFÉRENTS TYPES DE RISQUES COURANTS

- Les risques liés aux machines / matières premières
- Les risques liés à la manutention manuelle / à la circulation dans l'entreprise
- Les risques électriques / chute de personne
- Les risques liés aux équipements de travail / incendie...

■ L'INTRODUCTION DES NOTIONS DE NATURE DU SIÈGE DES LÉSIONS POSSIBLES, ET CIRCONSTANCES DU RISQUE

■ LE RISQUE EN SITUATION NORMALE / ANORMALE

- L'importance des phases de travail (production, réglage, maintenance, nettoyage) dans la définition du risque

■ LA MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES RISQUES : EVRP

- Identifier les dangers auxquels sont exposés les salariés / Identifier les risques liés à ces dangers
- Identifier les métiers de l'entreprise et les rassembler par unité de travail

■ LE DOCUMENT UNIQUE

- Savoir rédiger son document unique : quelle méthode? Quelle mise en forme? Quand le mettre à jour?

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

Réglementation Santé et Sécurité

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 204

Objectifs et compétences visées : Être en mesure d'identifier les obligations réglementaires ainsi que les risques juridiques en cas d'infraction.

Public/prérequis : Responsables et techniciens sécurité, environnement et qualité (maximum 10 pers.) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation.

Cette formation apporte une lecture détaillée de la réglementation afférente aux entreprises en matière de santé-sécurité sur le lieu de travail (article L4111 et suivants du code du travail). Les participants seront capables de mieux comprendre leurs obligations réglementaires. L'enjeu est d'intégrer ces contraintes réglementaires santé-sécurité dans le quotidien de l'entreprise, de mener des projets d'amélioration dans le respect de cette réglementation et d'anticiper les évolutions à venir.

CONTENU : RÉGLEMENTATION SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

- **CERNER LES SOURCES DU DROIT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**
 - La hiérarchie des textes, le droit communautaire/droit national, la jurisprudence
 - Les principes généraux de prévention
- **IDENTIFIER LES ACTEURS DU DROIT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**
 - Présentation des différents intervenants de la SST
 - Rôles et compétences de chacun
- **RECENSER LES OBLIGATIONS LÉGALES AUXQUELLES L'ENTREPRISE DOIT SE CONFORMER**
 - Présentation des principales obligations en matière de prévention, protection collective (aménagement des locaux, conditions de travail, machines et appareils, incendie, explosion, substances dangereuses, organisation des secours), protection individuelle (visite médicale, aptitude au poste, formation, équipements de travail), sous-traitance, travail temporaire, accidents du travail, maladies professionnelles, protection des populations riveraines...
 - Connaître les outils pour suivre ces exigences et s'y conformer
- **APPRÉCIER LES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**
 - Responsabilités civiles et pénales de l'entreprise et du dirigeant : l'étendue des risques et l'obligation de résultat
 - Responsabilités civiles et pénales du manager : le mécanisme de la délégation de pouvoirs
 - La co-responsabilité : spécificités de la sous-traitance
 - La réparation des accidents
- **METTRE EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION JURIDIQUE**
 - Procéder à l'audit des risques
 - Prévenir le risque de mise en jeu de la responsabilité
 - Assimiler les obligations administratives de l'entreprise : déclarations obligatoires, mise en place de registres, vérification...

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

1 jour | 7 heures

Plan de prévention

Réf. : cae 215

Objectifs et compétences visées : Comprendre la réglementation associée aux plans de prévention - Saisir le rôle des différents intervenants - Mettre en œuvre un plan de prévention – savoir intégrer les entreprises extérieures à son organisation.

Public/prérequis : Responsables et techniciens sécurité, environnement et qualité (maximum 10 pers.) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation

« Les règles de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, liés aux travaux réalisés dans un établissement par une entreprise extérieure, sont déterminées par décret en Conseil d'État pris en application des articles L. 4111-6 et L. 4611-8».

Le plan de prévention permet de limiter les risques liés à la coactivité des personnes présentes sur le lieu d'une intervention.

CONTENU : PLAN DE PRÉVENTION

■ IDENTIFIER SES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Le cadre réglementaire
- Les rôles et responsabilités

■ PRÉPARER UN PLAN DE PRÉVENTION

- L'Analyse des risques
- L'Inspection commune préalable
- Les mesures de prévention

■ RÉDIGER, COMMUNIQUER ET FAIRE VIVRE UN PLAN DE PRÉVENTION

- La rédaction du plan de prévention
- Communication du plan de prévention
- Suivi pendant les opérations
- Mise à jour du plan de prévention

■ LES CAS PARTICULIERS

- Les exemples d'accidents dus à des ATEX
- Protocole de sécurité : opération de chargement et déchargement
- Coordination SPS : chantiers clos et indépendants
- Permis de feu

■ L'ÉTUDE DES DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE

- Documents clients
- Cas pratique

Évaluation de la formation : un test en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

La réglementation du transport de matières dangereuses : ADR

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 202

Objectifs et compétences visées : Être capable d'appliquer la réglementation et de faire prendre conscience aux salariés leur responsabilité dans la chaîne de transport. Maîtriser les informations spécifiques aux transports de matières dangereuses et à assurer les vérifications nécessaires. Connaître la documentation existante relative à l'ADR

Public/prérequis : Tout public (maximum 10 pers.) / aucun

Modalités d'organisation : Les principes énoncés sont illustrés par des applications amenées par les intervenants et les stagiaires - Support écrit et projeté, mises en situation et travail de groupe

Cette formation de sensibilisation s'adresse aux personnes n'intervenant pas directement sur les matériaux amiantés. Elle concerne toute personne désirant connaître les risques de l'amiante pour la santé, les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante » et les moyens de prévention de ces risques.

CONTENU : LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ADR

- **LA CONNAISSANCE DES PRODUITS**
 - Origine, nature et familles de produits
 - Caractéristiques et danger (CLP)
 - Inflammabilités, toxicité, corrosivité
 - Incompatibilités entre certaines substances
- **LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES DÉCHETS**
 - Réglementation ADR et arrêté TMD
 - Code de l'environnement
 - Classification des matières dangereuses (code UN et dénomination)
 - Classement des mélanges et des déchets selon l'ADR (dénominations spécifiques)
 - Nomenclature des déchets selon le Code de l'environnement
- **LES PRINCIPALES OBLIGATIONS DE L'ADR**
 - L'emballage
 - L'étiquetage des déchets conditionnés
 - La signalisation
 - Les véhicules
 - Les flexibilités
 - Les équipements obligatoires
 - Le chauffeur et les autres intervenants
- **LES MANUTENTIONS ET LES CHARGEMENTS**
 - Généralités, recommandations
 - Interdiction de chargement en commun
 - Intervention en cas d'incident ou d'accident
- **LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES**
 - Les produits contenant de l'amiante
 - Opérations pouvant libérer les fibres d'amiante
 - Comment travailler ? Les règles de manipulation des matériaux à base d'amiante

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : M. GRZESKOWIAK Thomas

1 jour | 7 heures

Risque chimique

Réf. : cae 208

Objectifs et compétences visées : Sensibiliser aux risques présentés par les produits chimiques - Faire comprendre la nécessité du respect de consignes d'intervention / réaction en cas d'accident ayant un rapport avec un produit chimique.

Public/prérequis : Tout public (maximum 10 pers.) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation

Les substances et mélanges chimiques sont utilisés quotidiennement dans de nombreux secteurs d'activité (industrie, transport, santé, ...). Cependant, pendant leur transport, leur manipulation et jusqu'à leur utilisation, ils représentent un risque pour l'environnement, la santé et la sécurité des travailleurs et des utilisateurs. Cette formation est proposée aux salariés manipulant ou étant exposés à des produits chimiques comme les animateurs Sécurité, les responsables HSE, les membres du CHSCT, les opérateurs...

CONTENU : RISQUE CHIMIQUE

- **CLASSEMENT DES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES**
 - Les définitions / Les substances et les préparations
 - L'état de la matière
 - Les propriétés physiques et chimiques des produits
- **LES ATTEINTES A LA SANTE**
 - Les voies de pénétration dans l'organisme / Les effets sur l'organisme
 - Les autres effets sur la santé : Mutagenèse - Cancérogenèse - Reprotoxicité
- **LES ATTEINTES AUX BIENS ET A L'ENVIRONNEMENT**
 - Les risques thermiques
 - Les risques de surpression
 - BLEVE et UVCE
 - Les effets toxiques
- **SOURCES D'INFORMATION SUR LES PRODUITS CHIMIQUES**
 - Le cadre réglementaire
 - La fiche de données de sécurité - FDS
 - La fiche toxicologique
 - Le rôle de l'INRS
- **ÉVALUER LE RISQUE CHIMIQUE**
 - Détecter le risque chimique
 - L'évaluation du risque chimique
 - La prévention du risque chimique : Protections individuelles et collectives
 - Étude de cas : les poussières, le formaldéhyde
 - La surveillance médicale
 - La surveillance réglementaire

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

Le référent sécurité

3 jours | 21 heures

Réf. : cae 216

Objectifs et compétences visées : Comprendre le rôle et les missions de l'animateur sécurité - Comprendre les enjeux QSE et les promouvoir dans l'entreprise - Connaître les principaux enjeux de la sécurité et la santé au travail - Maîtriser l'essentiel de la réglementation santé sécurité - Analyser les incidents, les accidents et le suivi des indicateurs santé/sécurité.

Public/prérequis : Référent sécurité, membres du CHSCT, responsables production (maximum 10 pers.) / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels.

Depuis le 1er juillet 2012, l'employeur, quelle que soit la taille et le secteur de son entreprise, doit désigner un référent en santé et sécurité du travail (SST), déjà compétent ou formé spécifiquement (articles L4644-1 et R4644-1 et suivants du code du travail).

CONTENU : RÉFÉRENT SÉCURITÉ

■ JOUR 1 : CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Les obligations réglementaires liées à l'évaluation des risques professionnels (EvRP) et au Document Unique
- Le catalogue des risques
- Une méthodologie de construction de l'EvRP -recenser les danger, identifier les risques, quantifier les risques et leur acceptabilité
- Rédiger le document unique
- Le document unique ...et après ? / Plan d'actions et mise à jour
- La documentation sécurité /Exemple sur le terrain (une machine ou une unité de travail de l'entreprise...)

■ JOUR 2 : RÉGLEMENTATION ET INTERFACE RH / SANTÉ-SÉCURITÉ

- Les enjeux de la santé et sécurité
 - Les enjeux humains : Statistiques et indicateurs santé sécurité
 - Les définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
 - Les enjeux financiers : coûts des AT / MP, gestion administrative des accidents du Travail
 - Les enjeux réglementaires généraux : l'obligation de sécurité de résultat, principes généraux de prévention...
 - Les enjeux réglementaires spécifiques : La réglementation relative aux ICPE
 - Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale
- L'analyse des incidents et AT / MP : déclaration, analyse des accidents et incidents, arbre des causes
- Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants : planification et formations obligatoires
- Le management de la sécurité : indicateurs, objectifs et plans d'actions

■ JOUR 3 : LES TECHNIQUES EN SANTÉ-SÉCURITÉ

- L'organisation de la santé- sécurité
 - La sécurité incendie
 - L'organisation des secours en interne et la chaîne des secours, SST
 - Rôle et missions des acteurs de la préventions internes et externes à l'entreprise.
- La gestion des entreprises extérieures
 - Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
 - La coordination des interventions : plan de prévention, protocole sécurité, coordination SPS
- La sécurité des équipements et les lieux de travail, et vérifications et contrôles obligatoires,...
 - Les registres obligatoires dans les entreprises
 - La conformité des lieux et équipements de travail, EPI / EPC

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 204

Réglementation Seveso III

Objectifs et compétences visées : Connaître les grands principes et le contenu de la Directive SEVESO III - Identifier les obligations applicables sur les sites SEVESO III - Savoir mettre en œuvre un système de gestion de la Sécurité.

Public/prérequis : Responsables et techniciens sécurité, environnement (maximum 10 pers.) / connaître la réglementation des ICPE.

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation.

Depuis le 1er juin 2015, la directive 2012/18/UE du 4 juillet 2012 dite directive SEVESO III, relative aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, est entrée en vigueur en remplacement de la directive SEVESO II. Cette formation permet de mettre en œuvre les obligations de la directive SEVESO III grâce à la détermination du classement SEVESO III de votre site sur la base des classifications CLP de vos produits.

CONTENU : RÉGLEMENTATION SEVESO III

- **LA RÉGLEMENTATION SEVESO**
 - Seveso III : nouvelle architecture réglementaire
 - Système d'étiquetage et pictogrammes modifiés
 - Structure des rubriques 4000 : nouvelle nomenclature
- **LES ÉVOLUTIONS SEVESO**
 - Nouveau guide des substances (juin 2014)
 - Classification en détail : méthode de classement
 - Les règles d'étiquetage et d'emballage
 - Étude de cas
- **LES OBLIGATIONS LIÉES AU CLASSEMENT SEVESO**
 - L'étude des dangers
 - Le Plan d'Opération Interne - POI
 - Le Plan de Prévention des Risques Technologiques - PPRT
 - La Politique de Prévention des Accidents majeurs - PPAM
 - Le Système de Gestion de la Sécurité - SGS
- **LA GESTION DE CRISE**
- **LES AUDITS INTERNES ET INSPECTIONS PAR LA DREAL**
 - Les audits internes
 - L'inspection par la DREAL

Évaluation de la formation : un test de type QCM en fin de formation assure l'acquisition des connaissances acquises durant la formation.

>> Intervenants : Mme DUMAS Aline ou M. GRZESKOWIAK Thomas

POI & PPI

Plan d'Opération Interne & Plan Particulier d'Intervention

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 214

Objectifs et compétences visées : Analyser et anticiper les scénarios possibles d'accident en milieu industriel - Concevoir un plan d'intervention et de secours d'urgence, selon les spécificités techniques / géographiques des entreprises.

Public/prérequis : Tout public / aucun

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation.

Face à un accident, il est indispensable de se préparer afin de réduire les effets et les impacts. Les plans de gestion de crise (POI, PPI...) sont des documents opérationnels ayant pour objectif de consigner l'ensemble des moyens à mettre en place en cas d'accident ou de pollution. Cette formation vous permettra de comprendre les différences et les points de recoupement entre ces deux documents officiels afin d'établir votre propre plan d'urgence (obligatoire pour les établissements qualifiés de « Seveso »). Le POI et le PPI doivent être testés et réexaminés tous les 3 ans.

CONTENU : POI / PPI

- LES GÉNÉRALITÉS
- LE RISQUE
 - Qu'est-ce que le risque industriel?
 - Les composantes du risque
 - Comment réduire le risque accidentel?
- LA GESTION DE CRISE
 - Les principaux éléments caractérisant une crise
 - Les caractéristiques de la gestion de crise
 - Les plans d'urgence
- LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE POI / PPI
- LES RELATIONS ENTRE LES ÉTUDES DE DANGER ET LES POI/PPI
- LE RÔLE DES INTERVENANTS
- LE CONTENU DU PLAN D'OPÉRATION INTERNE - POI
- LE CONTENU DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION - PPI
- LES CONSULTATIONS PENDANT ET APRÈS L'ÉLABORATION
- LES EXERCICES DE SIMULATION
- L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES PLANS DE SECOURS CONCERNANT LES ICPE
- LES BASES DU PPI
 - Les 8 rubriques
 - Les procédures de consultation
 - Les obligations pour l'exploitant
- UN EXEMPLE CONCRET DE PPI ET POI

1 jour | 7 heures

Révision de la norme ISO 14001 : 2015

Réf. : cae 401+

Objectifs et compétences visées : Identifier les évolutions de la version 2015 de l'ISO 14001 et préparer à la nouvelle structure de la norme.

Public/prérequis : Tout public / Connaître les lignes directrices de l'ISO 14001:2004

Modalités d'organisation : Alternance de théorie et de pratique : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur. Remise d'un support de cours en fin de formation.

Toute entreprise doit anticiper pour ne pas subir les évolutions de la nouvelle version de la norme ISO 14001. La détermination d'un plan de transition et des moyens nécessaires pour le mener à bien est indispensable pour toute organisation déjà certifiée ISO 14001. Cette formation propose tous les outils pour comprendre et répondre aux évolutions de la norme ISO 14001 (de la version 2004 à la version 2015).

CONTENU : RÉVISION DE LA NORME ISO 14001 (VERSION 2015)

■ POURQUOI RÉVISER LA NORME ISO 14001?

- Contexte et enjeux
- Calendrier de la révision de la norme ISO 14001

■ CONNAITRE LA STRUCTURE DE LA NOUVELLE NORME

- Alignement sur la HLS (High Level Structure)
- Définitions liées au management environnemental

■ POSITIONNER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- Relations entre le SME et la stratégie de l'organisation
- Identification des risques et des opportunités
- Prise en compte du contexte dans le processus de hiérarchisation des impacts environnementaux

■ COMPRENDRE L'ARTICULATION AVEC LES PRINCIPES DE RSE (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE)

- Renforcement de l'écoute et de la prise des parties prenantes
- Amélioration de la transparence et systématisation de la communication externe
- Recommandations concernant les développements dans le domaine des SME (économiques, techniques, sociaux...)

■ AFFIRMER L'ORIENTATION « PERFORMANCE GLOBALE »

- Prise en compte des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des produits
- Relation fournisseurs : nouvelles exigences liées aux achats et intégration de l'évaluation des fournisseurs

■ DE LA VERSION 2004 À LA VERSION 2015 : ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS À DÉPLOYER DANS VOTRE ENTREPRISE

Construire un système de management environnemental selon la norme ISO 14001 : 2015

2 jours | 14 heures

Réf. : cae 401

Objectifs et compétences visées : Être capable de faire un état des lieux, exhaustif, de la situation environnementale au sein d'une entreprise dotée d'un système de management en environnement certifié ou non ISO 14001 - Expérimenter la méthodologie, les moyens et les outils pour mettre en place un véritable management environnemental et les indicateurs efficaces pour obtenir la certification ISO 14001

Public/prérequis : Responsable d'entreprise, responsable environnement ou QSE, chefs de projets ISO 14001 et toute personne participant à la mise en place du système de management.

Modalités d'organisation : Alternance de théorie et de pratique : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation - Remise d'un support de cours en fin de formation.

Le management est un des enjeux majeurs pour les entreprises qui évoluent aujourd'hui dans un environnement fortement réglementé et toujours plus contraignant, surtout dans le milieu industriel !
La mise en place d'un système de management ISO 14001, version 2015, vous permet d'anticiper la conformité réglementaire tout en optimisant votre organisation, afin de rester concurrentiel et d'augmenter la performance de votre organisation en plaçant l'environnement au cœur de votre stratégie.

CONTENU : CONSTRUIRE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENT SELON L'ISO 14001:2015

- **ÉVOLUTION DES EXIGENCES DE LA NORME ISO 14001?**
 - Les enjeux environnementaux liés la mise en place d'un SME*
 - Champ d'application de la norme ISO 14001
 - Identification des exigences de la norme ainsi que leur évolution (v. 2004 et 2015)
 - Impacts de la HLS (high level structure) sur la construction du SME
 - Convergences et divergences avec ISO 9001 et ISO 14001
 - Particularités de la norme ISO 14001
 - Bénéfices de la fusion des deux démarches
- **VOCABULAIRE ET DÉFINITIONS**
 - Vocabulaire associé à l'ISO 14001
 - Définitions liées au management environnemental
- **RÉUSSIR LA MISE EN PLACE DE VOTRE SME**
 - Moyens pour mener à bien votre projet
 - Étapes d'un projet de certification ISO 14001
 - Vos enjeux internes et externes et vos risques et opportunités du point de vue ISO 14001
 - Besoins et attentes des parties intéressées
 - Contexte, domaine d'application et périmètre du système.
- **PLANIFIER LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL**
 - Les nouvelles exigences de 2015
 - Rédaction de la politique Environnementale
 - Analyse environnementale et lien avec la perspective de cycle de vie et les risques et opportunités
 - Exigences de conformité
 - Détermination des Aspects environnementaux significatifs et plans d'action associés
 - Objectifs environnementaux et Programmes d'actions.
- **METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL**
 - Approche processus et amélioration continue

- Engagement de la direction, rôles, responsabilités et autorités
- Ressources et compétences
- Sensibilisation et communication interne / externe
- Documentation du système
- Maîtrise des activités source d'aspects / impacts significatifs
- Maîtrise de la chaîne de valeur en lien avec la perspective de cycle de vie
- Préparation et réponses aux situations d'urgence

■ ÉVALUER LA PERFORMANCE ET AMÉLIORER LE SME

- Surveillance et mesure
- Performance environnementale
- Évaluation de conformité
- Audit interne du SME
- Non-conformité, actions correctives et préventives
- Amélioration continue
- Revue de direction : données d'entrées et de sorties

■ EXERCICES TOUT AU LONG DE LA FORMATION

- Analyse de la norme
- Création des éléments du système d'une entreprise (cas réel à préparer à l'avance)
- Présentation de plusieurs politiques d'entreprises et analyse de leur conformité
- Réalisation par groupe d'une analyse environnementale d'une entreprise fictive

Révision de la norme ISO 9001 : 2015

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 403+

Objectifs et compétences visées : Identifier les évolutions de la version 2015 de l'ISO 9001 et préparer à la nouvelle structure de la norme.

Public/prérequis : Personnes connaissant les lignes directrices de l'ISO 9001:2008

Moyens : Alternance de théorie et de pratique : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur. Remise d'un support de cours en fin de formation.

Pré-requis : norme ISO 9001:2008

Toute entreprise doit anticiper pour ne pas subir les évolutions de la nouvelle version de la norme ISO 9001. La détermination d'un plan de transition et des moyens nécessaires pour le mener à bien est indispensable pour toute organisation déjà certifiée ISO 9001. Cette formation propose tous les outils pour comprendre et répondre aux évolutions de la norme ISO 9001 (de la version 2008 à la version 2015).

CONTENU : RÉVISION DE LA NORME ISO 9001 : 2015

- FAIRE LE POINT SUR LE CONTEXTE DE LA RÉVISION
 - Objectifs, domaine d'application
 - Calendrier
- COMPRENDRE L'ARTICULATION DES 10 CHAPITRES DE LA HLS (HIGH LEVEL STRUCTURE)
- IDENTIFIER LES PRINCIPES ESSENTIELS DU MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (ISO 9001:2015)
- CONNAÎTRE LES ÉVOLUTIONS CLÉS DE LA VERSION 2015 DE L'ISO 9001
 - L'approche processus
 - Le domaine d'application et ses limites, les parties intéressées
 - Les risques et opportunités : impacts de cette nouvelle approche
 - Engagement de la direction et management de la qualité
 - Un rôle précisé pour le top management
 - Le management des ressources, en particulier des connaissances
 - Résultat et efficacité
 - Comment ces notions s'intègrent-elles dans la future norme?
 - Performance et qualité
 - Efficacité du SMQ
 - Articulation avec les SMQ existant
- LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UN SMQ ISO 9001 V.2015 À PARTIR D'UN SMQ EXISTANT
 - Les écueils à éviter
 - Évolution des synergies avec nos autres référentiels ou démarches qualité

2 jours | 14 heures

Réf. : cae 404

Construire un système de management de l'énergie selon la norme 50001

Objectifs et compétences visées : Connaître les enjeux du management de l'énergie et les exigences de la norme ISO 50001 - Acquérir les outils et méthodes pour construire un système de management de l'énergie - Conduire un projet de certification ISO 50001

Public/prérequis : Responsables et techniciens environnement, qualité et sécurité /

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation

Cette formation permet de mettre en place et d'intégrer un système de management de l'énergie dans tout organisme, quelle que soit sa taille. La norme ISO 50001 apporte une gestion méthodique de l'énergie selon des recommandations de mise en œuvre. L'objectif est d'identifier des axes d'amélioration, au sein d'un organisme, pour aboutir à une gestion durable de l'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer les coûts. De plus c'est un moyen dérogatoire de répondre à l'obligation de réaliser un audit énergétique quadriennal (art. L.233-1 à L.233-3 du code de l'énergie – effectif plus de 250 personnes, ou CA sup. à 50 M€ ou bilan sup. à 43 M€.).

CONTENU : SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE SELON L'ISO 50001

■ ENGAGER UNE DÉMARCHE D'OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- connaître le contexte réglementaire et l'actualité du secteur de l'énergie.
- Découvrir les différentes énergies, leurs utilisations et leur coût.
- Comprendre le lien avec les certificats d'économies d'énergie.

■ INITIER ET PLANIFIER LA CONSTRUCTION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE ISO 50001

- Connaître les outils d'analyse énergétique des bâtiments, des installations et des équipements.
- Réaliser la revue énergétique et repérer les secteurs d'usage énergétique significatifs.
- Identifier les IPÉ (Indicateurs de performance énergétique).
- Mettre en place d'un plan d'actions.
- Suivre les indicateurs de performances énergétiques

■ METTRE EN ŒUVRE UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE

- Impliquer et sensibiliser les acteurs.
- Maîtriser les opérations et les activités associées à des usages énergétiques significatifs.
- Étudier la conception des installations et des équipements.
- Examiner les achats d'énergie et de services énergétiques.

■ LA SURVEILLANCE ET LA MESURE

- Suivre les IPÉ, les usages énergétiques significatifs.
- Établir un plan de mesure d'énergie.
- Mesurer les résultats par rapport aux objectifs fixés.
- Réaliser un audit système de management de l'énergie.
- Assurer la mise en conformité.

■ LA REVUE DE MANAGEMENT

- Les données d'entrée
- Les données de sortie

Système de management QSE v. 2015

Qualité - Sécurité - Environnement

3 jours | 21 heures

Réf. : cae 401

Objectifs et compétences visées : Connaître les principaux référentiels QSE et les différentes étapes de déploiement de la démarche afin de construire et piloter leur intégration - Comprendre les enjeux et les promouvoir à tous les niveaux de l'entreprise - maîtriser les principaux outils QSE.

Public/prérequis : Dirigeants, cadres, amenés à participer à la création / à l'évolution d'un système de management QSE.

Moyens : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur - Remise d'un support de cours en fin de formation et application pratique par la réalisation d'exercices en groupe ou individuels de mise en situation

Les normes QSE évoluent et adoptent une structure commune dite HLS (High Level Structure), afin notamment de faciliter l'intégration à un management global. Il est donc impératif de connaître l'évolution de ces nouvelles normes relatives à la qualité, la santé-sécurité et l'environnement afin d'être capable de repérer les contraintes, de connaître les principaux référentiels QSE, de maîtriser les principaux outils QSE et d'être capable de piloter des programmes d'amélioration.

CONTENU : SYSTÈME DE MANAGEMENT QSE VERSION 2015

■ LA DÉMARCHE D'INTÉGRATION QSE

- Identification des enjeux d'un système de management intégré QSE
- Moyens nécessaires pour mener à bien le projet
- Organisation des audits de certification QSE
- Étapes de mise en place d'un système intégré QSE

■ IDENTIFIER LES CONVERGENCES ET LES DIVERGENCES DES RÉFÉRENTIELS ISO 9001, ISO 14001 ET OH-SAS 18001

- Les particularités de chaque référentiel
- Les convergences des référentiels QSE
- Le référentiel des référentiels
- L'intégration des systèmes (partiel ou total)

■ METTRE EN PLACE ET PILOTER LE SYSTÈME DE MANAGEMENT QSE

- Les missions du responsable QSE
- L'évaluation des risques QSE
- Cartographie QSE des processus de l'entreprise
- Exemple de constitution d'un manuel de management QSE
- Identification des documents du système de management à créer ou à modifier
- Les étapes de mise à niveau pour atteindre les objectifs d'intégration des systèmes

■ ÉVALUER ET AMÉLIORER LE SYSTÈME DE MANAGEMENT QSE

- Auditer efficacement le système QSE
- Définition du profil des auditeurs internes QSE
- Réalisation d'un programme d'audit commun QSE
- Revue de direction

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 402+

Révision de la norme Santé-Sécurité ISO 45001:2018

Objectifs et compétences visées : Présente les évolutions de l'ISO 45001 : 2018 par rapport au référentiel OHSAS : 2007. Elle permet de comprendre les impacts de cette révision pour votre système de management de la sécurité (SMS).

Public/prérequis : personne maîtrisant le référentiel OHSAS 18001 et souhaitant identifier les évolutions de la nouvelle norme ISO.

Moyens : Les principes énoncés sont illustrés par des applications amenées par les intervenants et les stagiaires - Support écrit et projeté.

Toute activité professionnelle est source potentielle de risques santé-sécurité pour les salariés, les sous-traitants, les installations ou même les visiteurs. L'ISO 45001 permet de structurer une démarche de prévention et de réaction concernant les situations à risque, depuis leur identification jusqu'à leur résolution, en passant par la prise en charge en cas d'incidents, d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Cette norme fait désormais partie intégrante du panel des normes OSE que vous devez déployer pour vous permettre de mieux manager vos risques au quotidien et sur le long terme.

CONTENU : LES ÉVOLUTIONS CLÉS DE LA TRANSITION OHSAS 18001 / ISO 45001

- **POURQUOI RÉVISER LE RÉFÉRENTIEL OHSAS 18001?**
 - Contexte et enjeux
 - Calendrier
- **COMPRENDRE L'ARTICULATION DES 10 CHAPITRES DE LA HLS (HIGH LEVEL STRUCTURE)**
 - Alignement HLS
 - Définitions liées au management de
- **CONNAÎTRE LES ÉVOLUTIONS CLÉS DE LA VERSION 2015 DE L'ISO 45001**
 - L'approche processus
 - Le domaine d'application et ses limites, contexte
 - Les parties intéressées
 - Les risques et opportunités : impacts de cette nouvelle approche
 - Engagement de la direction et management de la sécurité
 - Un rôle précisé pour le top management
 - La participation et consultation
 - Le management des ressources, en particulier des connaissances
 - Résultat, efficacité, performance et sécurité
 - Efficacité du SMS / Articulation avec les systèmes existants
- **LES CONDITIONS DE RÉUSSITE D'UN SMS ISO 45001 V.2018 À PARTIR D'UN SMQ EXISTANT**

Auditeur interne

1 jour | 7 heures

Réf. : cae 406

Objectifs et compétences visées : Identifier les différentes phases de l'audit. Appréhender le rôle des acteurs de l'audit. Questionner, détecter et formaliser les écarts - Animer les réunions d'audit. Structurer et rédiger un rapport d'audit.

Public/prérequis : Cadres et techniciens concernés par les audits environnement - Responsable environnement, qualité et sécurité.

Modalités d'organisation : Apport théorique par projection d'un power point illustré, animés et commentés par le formateur spécialiste des systèmes de management environnementaux. Remise d'un support de cours en fin de formation et mise à disposition d'outils opérationnels pour la réalisation des audits. Une attestation sera remise en fin de formation.

L'auditeur interne est un maillon incontournable pour évaluer l'efficacité de votre système de management. Il doit intervenir objectivement au sein de votre entreprise pour déceler les dysfonctionnements et pour contribuer à l'amélioration continue de l'ensemble du système de management. La formation permet aux participants d'acquérir les connaissances et de mettre en pratique les compétences requises pour maîtriser le processus d'audit et d'être capable de conduire un audit interne. Cela permet de répondre à une exigence des normes ISO 14001 / 45001 / 9001 / 50001.

CONTENU : AUDITEUR INTERNE

■ LA NORME ISO : RAPPEL

- Les définitions et le vocabulaire spécifique
- Les principes des normes QSE
- La méthodologie de lecture d'une norme
- Comprendre les exigences des normes QSE

■ L'AUDIT DE SYSTÈME DE MANAGEMENT

- Les objectifs de l'audit
- Les acteurs de l'audit : le demandeur, l'auditeur, l'audité
- La définition d'un langage commun

■ LA MÉTHODOLOGIE D'AUDIT DE SYSTÈME DE MANAGEMENT

■ LA RÉALISATION DE L'AUDIT

- La réunion d'ouverture
- La logique et conduite des entretiens
- La structure du questionnement et la reformulation
- La prise de notes, le recueil de preuves
- La détection, la formulation, la hiérarchisation et la formalisation des écarts
- L'audit documentaire et l'audit sur le terrain

■ LA RESTITUTION DE L'AUDIT

- La préparation de la réunion de synthèse
- La réunion de clôture
- Le rapport d'audit (plan, rédaction, diffusion)

■ LES ACTIONS D'AMÉLIORATION ET LEUR VÉRIFICATION

- Les actions correctives
- Le suivi d'audit



CAE - Environnement & Sécurité

Agence de Metz
8 rue Clovis
57000 METZ

Tél. : 09 83 75 31 22

Mél. : contact@cae-conseils.fr

Site : <http://www.cae-conseils.fr>